MINISTÈRE
DE LA SANTE,
en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé, Immeuble Atitiafa, 54 rue du Commandant Destremau, Paofai, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : La ministre de la Santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et, par délégation, le Directeur de la santé.

II- OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Accompagnement à l'installation en Polynésie française des agents recrutés par la Direction de la santé et, le cas échéant, de leur famille : préparation de l'arrivée, accueil sur le territoire, installation matérielle et administrative (logement, véhicule, démarches, scolarité des enfants) et découverte de l'environnement local.

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Marché de prestations d'accompagnement à l'installation des agents (relocation)

4° Lieux d'exécution des prestations : Ensemble de la Polynésie française (îles du Vent, îles Sous-le-Vent, Tuamotu-Gambier, Marquises et Australes), selon l'île d'affectation de chaque bénéficiaire ; accueil à l'aéroport de Tahiti-Faa'a.

5° Durée : Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois par période de douze (12) mois, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché à bons de commande au sens de l'article LP 221-4 du Code polynésien des marchés publics (CPMP), conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire), sans minimum et avec un maximum en valeur.

Le maximum en valeur est fixé à trente-quatre millions (34 000 000) F CFP HT sur la durée totale du marché, reconductions comprises.

Les prix sont indiqués dans le bordereau des prix unitaires (BPU) accompagné du détail quantitatif estimatif (DQE), annexe financière à l'acte d'engagement. Les prestations sont exécutées à la survenance du besoin par l'émission de bons de commande.

IV- ALLOTISSEMENT

Les prestations du marché ne font pas l'objet d'un allotissement.

V- TYPE DE PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article LP 321-1 du Code polynésien des marchés publics (CPMP). L'acheteur public se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre, dans les conditions prévues par le règlement de la consultation.

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de la consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le lundi 14 décembre 2026 à 11 heures, heure de Papeete

X – DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES A COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

120 jours

XI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : marches-publics.dsp@administration.gov.pf

XII – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : marches-publics.dsp@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XIII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de la consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis :

La remise des offres pourra se faire de deux façons :

➢ **Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à :**

Direction de la santé
Bureau du Budget, des Finances et du Patrimoine
Immeuble Atitiafa (Musée de la Perle) – 2ème étage
Avenue du Commandant Destremau, Paofai
Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

➢ **Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :**

Direction de la santé – Bureau du Budget, des Finances et du Patrimoine
BP 611 - 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

Les plis déposés ou dont l'avis de réception est délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne sont pas retenus. La transmission des candidatures et des offres par télécopie ou par courriel n'est pas autorisée.

XIV – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Date d'envoi du présent avis à la publication (LEXPOL) :

Publication sur les supports suivants : Lundi 23 novembre 2026

- JOAM
- Site de la Direction de la santé

Pour la Ministre et par délégation,

Pour la Ministre et par délégation
La Directrice adjointe de la Santé

POLYNESIE FRANCAISE
Direction de la Santé

Nancy MAO CHE